

Amicale des diplômés ESCP-EUROPE au Maroc

ودادية خريجي المدرسة العليا للتجارة بباريس في المغرب

Association régie par le dahir du 3 Joumada I 1378 (15 novembre 1958) tel que modifié et complété

Siège de l'association : 33 rue Naguib Mahfoud – Quartier Gauthier – Casablanca

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Amicale des Diplômés de l'ESCP Europe au Maroc 19 mai 2020

Le 19 mai 2020 à 21h30, les membres de l'Amicale des diplômés ESCP EUROPE au Maroc (ci-après nommée "l'Amicale"), se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire via visio-conférence, et ce, en raison de l'état d'urgence sanitaire, interdisant tout rassemblement public.

Monsieur Omar El Hyani préside la séance et Madame Houda Hadj Hamou est désignée en qualité de secrétaire de la séance. La feuille de présence est signée par les membres de l'Association. Le quorum prévu par les Statuts étant atteint, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut ainsi valablement délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

La Présidente ouvre la séance et rappelle que les membres de l'association ont été réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport moral au titre de l'année 2019
- Présentation du rapport financier au titre de l'année 2019
- Questions diverses

Le Président présente le bilan de l'activité de l'association au titre de l'année 2019, comprenant notamment :

- Dîner le 17 janvier à Dom Periscos à Rabat
- Ftour commun avec les alumni HEC et ScPo le 29 mai à la Maison B à Casablanca
- Ftour le 21 mai à Zayyane à Rabat
- Célébration du bicentenaire d'ESCP Business School le 28 novembre
- Dîner de fin d'année le 25 décembre à la Table du Marché

Le Trésorier M. Amine Diwane présente ensuite le rapport financier de l'association qui fait ressortir les éléments suivants :

Revenus :

- 26 cotisations reçues, soit un total de 13 000 DH
- Sponsoring de l'évènement de célébration du bicentenaire d'ESCP :
 - EY Maroc : 24 000 DH

- Dar Couspate : 12 000 DH
- Total sponsoring : 36 000 DH
- 2 dons de 500 DH chacun, soit un total de 1000 DH

Total des revenus 2019 : 50 000 DH

Charges de fonctionnement :

Abonnement au logiciel Assoconnect : 4700 DH

Frais de domiciliation : 1980 DH

Cotisation ESCP Alumni Paris : 1650 DH

Nom de domaine : 288 DH

Frais bancaires et financiers : 445,45 DH

Total des charges de fonctionnement : 8963,45 DH

Charges liées à l'événement du bicentenaire :

Live Concept (Imprimeur) : 3 600 DH

Elite Restauration (Cocktail dinatoire) : 18 000 DH

Creativents (Son) : 3 000 DH

Photo Sport Gauthier (Photo/Video) : 3 600 DH

Coursier pour photos : 40 DH

Total des charges liées à l'événement : 28 240 DH

Total des charges 2019 : 37 203,45 DH

Ce qui fait ressortir un résultat net au titre de l'année 2019 de **12 796,55 DH**.

Il est proposé d'affecter ce résultat en report à nouveau.

Personne ne demandant plus la parole, le président soumet les résolutions suivantes au vote.

1^{ère} résolution :

L'Assemblée Générale approuve le rapport moral au titre de l'année 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale approuve le rapport financier au titre de l'année 2019, faisant ressortir un revenu total de 50 000 DH, et un résultat net de 12 796,55 DH.

Le résultat net de l'exercice 2019 sera affecté en report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au bureau pour toutes les actions de gestion accomplies depuis la dernière Assemblée Générale du 7 juin 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4^{ème} résolution

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à **23** heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président, le secrétaire de la séance, et le trésorier.

Fait à Casablanca, le **19 mai 2020**

En **3** exemplaires

Omar EL HYANI

Houda Hadj Hamou

Président

Secrétaire de la séance

Mohamed Amine DIWAN

Trésorier